

A RAYBOND
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 650 000 euros
Siège social : 111/113 Cours Berriat 38000 GRENOBLE
410 354 930 R.C.S. GRENOBLE
(Ci-après « la Société »)

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
EN DATE DU 20 JUIN 2025

(...)

DEUXIÈME DÉCISION
Affectation du résultat

L'Associée Unique, sur proposition de la Présidente, décide d'affecter la perte nette comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2024, d'un montant de (919 694) euros, comme suit :

En totalité au compte « Autres réserves », soit (919 694) euros
Ainsi porté à 1 329 058 euros

L'Associée Unique prend par ailleurs acte, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

(...)

SIXIEME DÉCISION
Pouvoir pour formalités

L'Associée Unique, décide de déléguer tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes à l'effet de procéder aux formalités légales consécutives aux décisions qui précèdent.

Pour extrait certifié conforme
Madame Valérie COQUEREAUX
Présidente de la Société

DocuSigned by:

3F52CCC777A4467...

A RAYBOND
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 650 000 euros
Siège social : 111/113 Cours Berriat 38000 GRENOBLE
410 354 930 R.C.S. GRENOBLE

COMPTES SOCIAUX ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

Pour copie certifiée conforme :

DocuSigned by:

3F52CCC777A4467...

Madame Valérie COQUEREAUX
Présidente de la Société

A. RAYBOND

COMPTES ANNUELS

Exercice 2024

113 Cours Berriat 38000 GRENOBLE

TEL 0476334826

BILAN ACTIF

	2024			2023
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles	41 883,52	40 183,31	1 700,21	9 578,26
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	41 883,52	40 183,31	1 700,21	9 578,26
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 444,80		41 444,80	41 444,80
Constructions	213 446,41	192 161,76	21 284,65	21 374,76
Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 293 769,51	3 986 653,38	307 116,13	306 284,73
Autres immobilisations corporelles	392 259,98	365 004,94	27 255,04	32 003,21
Immobilisations en cours	3 467,39		3 467,39	101 794,86
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	4 944 388,09	4 543 820,08	400 568,01	502 902,36
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 551,25		22 551,25	22 551,25
Total immobilisations financières	22 551,25		22 551,25	22 551,25
ACTIF IMMOBILISE	5 008 822,86	4 584 003,39	424 819,47	535 031,87
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	367 756,01	5 596,50	362 159,51	378 695,75
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	70 425,29	67 432,37	2 992,92	(340,11)
Marchandises				
Total des stocks	438 181,30	73 028,87	365 152,43	378 355,64
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 400,00		9 400,00	9 400,00
Clients et comptes rattachés	990 077,72	18 975,44	971 102,28	1 057 646,18
Autres créances	1 431 663,09		1 431 663,09	163 878,01
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	2 431 140,81	18 975,44	2 412 165,37	1 230 924,19
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	503 172,42		503 172,42	2 168 049,46
Total disponibilités et divers	545 554,40		545 554,40	2 208 224,89
Charges constatées d'avance	42 381,98		42 381,98	40 175,43
ACTIF CIRCULANT	3 414 876,51	92 004,31	3 322 872,20	3 817 504,72
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 423 699,37	4 676 007,70	3 747 691,67	4 352 536,59

© Invoke - Tableau annexe

(1) dont droit au bail
(2) dont part à moins d'un an
(3) dont part à plus d'un an

BILAN PASSIF

	2024	2023
Capital social ou individuel Dont versé : 650 000,00	650 000,00	650 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 622,45	7 622,45
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	65 000,00	65 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 248 751,96	6 500 000,45
Report à nouveau		(3 568 803,82)
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(919 693,53)	(682 444,67)
<i>Total situation nette</i>	<i>2 051 680,88</i>	<i>2 971 374,41</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	85 879,08	80 382,54
CAPITAUX PROPRES	2 137 559,96	3 051 756,95
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	385 414,87	
Provisions pour charges	201 492,00	185 801,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	586 906,87	185 801,00
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		98 941,94
<i>Total dettes financières</i>		<i>98 941,94</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 005,54	197 683,72
Dettes fiscales et sociales	750 124,87	792 258,55
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>997 130,41</i>	<i>989 942,27</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 094,43	26 094,43
<i>Total dettes diverses</i>	<i>26 094,43</i>	<i>26 094,43</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	1 023 224,84	1 114 978,64
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	3 747 691,67	4 352 536,59

COMPTE DE RESULTAT

	2024			2023
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens	700 385,15		700 385,15	990 359,27
Production vendue : - services	2 815 656,83		2 815 656,83	3 014 597,98
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	3 516 041,98		3 516 041,98	4 004 957,25
Production stockée			(6 401,28)	(647,46)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 666,68	12 666,70
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			101 700,11	40 846,39
Autres produits (1) (11)			19 120,22	444,28
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			3 637 127,71	4 058 267,16
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			83 106,24	124 213,58
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			11 071,03	39 322,29
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			1 363 617,91	1 550 491,75
<i>Total charges externes</i>			<i>1 457 795,18</i>	<i>1 714 027,62</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			103 368,49	108 198,04
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 765 322,82	2 043 721,04
Charges sociales (10)			714 601,49	768 638,04
<i>Total charges de personnel</i>			<i>2 479 924,31</i>	<i>2 812 359,08</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			162 330,91	165 119,55
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 037,14	7 613,38
Dotations aux provisions pour risques et charges			401 105,87	10 687,00
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>577 473,92</i>	<i>183 419,93</i>
Autres charges (12)			103 397,95	2 827,54
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			4 721 959,85	4 820 832,21
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 084 832,14)	(762 565,05)
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)			37 294,76	
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			21,26	1,65
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			37 316,02	1,65
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			11,08	44 405,80
Différences négatives de change			46,79	6,56
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			57,87	44 412,36
RESULTAT FINANCIER			37 258,15	(44 410,71)
RESULTAT COURANT			(1 047 573,99)	(806 975,76)

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2024	2023
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 954,80	18 916,97
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 954,80	18 916,97
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	22 451,34	17 134,88
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 451,34	17 134,88
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 496,54)	1 782,09
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	(133 377,00)	(122 749,00)
TOTAL DES PRODUITS	3 691 398,53	4 077 185,78
TOTAL DES CHARGES	4 611 092,06	4 759 630,45
BENEFICE ou PERTE	(919 693,53)	(682 444,67)

- (1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme
- (2) Dont produits de locations immobilières
- (2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs
- (3) Dont crédit-bail mobilier
- (3) Dont crédit-bail immobilier
- (4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs
- (5) Dont produits concernant les entreprises liées37 294,76
- (6) Dont intérêts concernant les entreprises liées
- (6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général
- (6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes
- (6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles
- (9) Dont transferts de charges469,50
- (10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant
- (11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)
- (12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)



109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

A. Raybond

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A. Raybond

Société par actions simplifiée
RCS : Grenoble 410 354 930

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'associé unique de la société A. Raybond,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. Raybond relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes notamment pour ce qui concerne les provisions et les stocks.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars

Lyon, date de la signature numérique

DocuSigned by:
Bruno POUGET
EF7918349856417...

Bruno Pouget

Associé

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

1. Bilan Actif

	Brut	Amortissement	Exercice N	Exercice N-1
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	41 884	40 183	1 700	9 578
Avances et acomptes sur immobilisation incorporelles				
Total immobilisations incorporelles	41 884	40 183	1 700	9 578
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 445		41 445	41 445
Constructions	213 446	192 162	21 285	21 375
Installations techniques, mat. et outillage industriels	4 293 770	3 986 653	307 116	306 285
Autres immobilisations corporelles	392 260	365 005	27 255	32 003
Immobilisations en cours	3 467		3 467	101 795
Avances et acomptes				
Total immobilisations corporelles	4 944 388	4 543 820	400 568	502 902
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 551		22 551	22 551
Total immobilisations corporelles	22 551		22 551	22 551
ACTIF IMMOBILISE	5 008 823	4 584 003	424 819	535 032
Stocks				
Matières premières, approvisionnements	367 756	5 597	362 160	378 696
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	70 425	67 432	2 993	(340)
Marchandises				
Total des stocks	438 181	73 029	365 152	378 356
Créances				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 400		9 400	9 400
Clients et comptes rattachés	990 078	18 975	971 102	1 057 646
Autres créances	1 431 663		1 431 663	163 878
Capital souscrit et appelé, non versé				
Total des créances	2 431 141	18 975	2 412 165	1 230 924
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	503 172		503 172	2 168 049
Charges constatées d'avance	42 382		42 382	40 175
Total disponibilités et divers	545 554		545 554	2 208 225
ACTIF CIRCULANT	3 414 877	92 004	3 322 872	3 817 505
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 423 699	4 676 008	3 747 692	4 352 537

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

2. Bilan Passif

	Exercice N	Exercice N-1
Situation nette		
Capital social ou individuel Dont versé : 650 000	650 000	650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	7 622	7 622
Écarts de réévaluation		
Réserve légale	65 000	65 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 248 752	6 500 000
Report à nouveau		(3 568 804)
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	(919 694)	(682 445)
Total situation nette	2 051 681	2 971 374
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	85 879	80 383
CAPITAUX PROPRES	2 137 560	3 051 757
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	385 415	
Provisions pour charges	201 492	185 801
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	586 907	185 801
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		98 942
Total dettes financières		98 942
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	247 006	197 684
Dettes fiscales et sociales	750 125	792 259
Total dettes d'exploitation	997 130	989 942
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	26 094	26 094
Total dettes diverses	26 094	26 094
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES DETTES	1 023 225	1 114 979
Ecarts de conversion PASSIF		
TOTAL GENERAL	3 747 692	4 352 537

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

3. Compte de résultat (Partie 1)

	France	Export	Exercice N	Exercice N-1
Vente de marchandises				
Production vendue de biens	26 558	673 827	700 385	990 359
Production vendue de services	2 546 818	268 839	2 815 657	3 014 598
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	2 573 376	942 666	3 516 042	4 004 957
Production stockée			(6 401)	(647)
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			6 667	12 667
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			101 700	40 846
Autres produits			19 120	444
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			3 637 128	4 058 267
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			83 106	124 214
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			11 071	39 322
Autres achats et charges externes			1 363 618	1 550 492
Total charges externes			1 457 795	1 714 028
Impôts, taxes et assimilés			103 368	108 198
Charges de personnel				
Salaires et traitements			1 765 323	2 043 721
Charges sociales			714 601	768 638
Total charges de personnel			2 479 924	2 812 359
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			162 331	165 120
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			14 037	7 613
Dotations aux provisions pour risques et charges			401 106	10 687
Total dotations d'exploitation			577 474	183 420
Autres charges d'exploitation			103 398	2 828
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			4 721 960	4 820 832
RESULTAT D'EXPLOITATION			(1 084 832)	(762 565)

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

4. Compte de résultat (partie 2)

	Exercice N	Exercice N-1
RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 084 832)	(762 565,05)
Opérations en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	37 295	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	21	2
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	37 316	2
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11	44 406
Différences négatives de change	47	7
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	58	44 412
RESULTAT FINANCIER	37 258	(44 411)
RESULTAT COURANT	(1 047 574)	(806 976)
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 955	18 917
Total des produits exceptionnels	16 955	18 917
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	22 451	17 135
Total des charges exceptionnelles	22 451	17 135
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 497)	1 782
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	(133 377)	(122 749)
TOTAL DES PRODUITS	3 691 399	4 077 186
TOTAL DES CHARGES	4 611 092	4 759 630
BENEFICE ou PERTE	(919 694)	(682 445)

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

1. Présentation générale

2. Chiffres clés

▪ Durée de l'exercice :	12 mois
▪ Total du Bilan :	3 747 691,67 €
▪ Chiffre d'affaires :	3 516 041,98 €
▪ Résultat avant répartition :	(919 693,53) €

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

3. Faits caractéristiques de l'exercice

Une réorganisation d'A.RAYBOND avait été annoncée au 4ème trimestre 2023 :

Le CSE a été consulté à partir du mois d'octobre 2024 sur une première vague de licenciements économiques. Après la période de consultation du CSE, les salariés concernés ont été convoqués en décembre 2024 à un entretien préalable. Une provision a été comptabilisée au 31/12/2024 pour couvrir les couts de ces licenciements économiques : voir tableau dans la note n°7 « Tableau des provisions ».

4. Changements de règles et méthodes comptables

Aucun changement de méthode comptable n'est intervenu au cours de l'exercice.

5. Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

1. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été préparés conformément aux dispositions de la législation française et aux principes comptables généralement admis en France.

Les principes suivants ont notamment été respectés :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Ils sont établis sur la base des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

Les coûts de développement sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

3. Immobilisations corporelles

Coût d'entrée

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Société : A. RAYBOND

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les frais d'acquisition, les intérêts des emprunts sur la durée de production des immobilisations jusqu'à la réception définitive sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Amortissement

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur leur durée d'utilisation prévue, à compter de la fin de la période d'acquisition ou de production. Lorsque, à l'intérieur d'une immobilisation déterminée, des éléments dissociables d'une valeur relative significative ont une durée d'utilisation prévue distincte de la durée d'utilisation de l'immobilisation elle-même, des composants spécifiques sont définis ; ces composants sont alors amortis sur la durée d'utilisation qui leur est propre. La base de calcul de l'amortissement est constituée par le coût d'acquisition diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée à la fin de la durée d'utilisation prévue.

Les durées d'utilité sont définies pour chaque catégorie d'immobilisation de la façon suivante :

- constructions – gros œuvre	40 ans
- constructions – structure légère	20 ans
- agencements et aménagements	20 ans
- installations techniques, matériel	6 à 8 ans
- outillage	2-3 ans
- matériel de transport	5-6 ans
- matériel de bureau	5 ans
- mobilier de bureau	10 ans
- matériel informatique	3 ans

Un amortissement dérogatoire est pratiqué lorsque les règles et usages le permettent.

Les amortissements dérogatoires, qui correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements économiques calculés selon le mode linéaire, figurent sous la rubrique « provisions réglementées » au passif du bilan.

4. Dépréciation

Une dépréciation est enregistrée, lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît, pour ramener la valeur nette comptable d'un bien à sa valeur actuelle, déterminée comme étant la valeur la plus élevée entre valeur vénale et valeur d'usage.

En cas de comptabilisation d'une dépréciation, le plan d'amortissement est modifié de manière prospective.

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

5. Provisions réglementées

Les provisions réglementées comprennent notamment les amortissements dérogatoires pratiqués en conformité avec les dispositions fiscales plus favorables.

6. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au prix d'acquisition.

Une dépréciation est constituée, le cas échéant, pour ramener leur valeur au plus bas du coût d'acquisition et de la valeur d'utilité, appréciée sur la base de l'actif net comptable ou du potentiel économique de la filiale. De plus, une provision pour risques est constituée le cas échéant, à hauteur des capitaux propres négatifs.

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'usage est inférieure à la valeur comptable.

Les frais d'acquisitions des immobilisations financières sont comptabilisés en charges.

7. Stocks

Les stocks autres que produits fabriqués sont évalués suivant la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard (qui inclut les coûts directs et indirects de production) et réévalués, le cas échéant, en fonction des écarts sur prix de revient constatés au cours de la période.

Une dépréciation est constatée, lorsque la valorisation de réalisation estimée est inférieure au coût de revient ci-dessus ou lorsque la rotation des stocks est jugée insuffisante.

8. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées en fonction des risques de non-recouvrement, appréciés au cas par cas.

9. Valeurs mobilières de placement

Néant.

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

10. Provisions

D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

Les provisions peuvent notamment comprendre :

- une estimation des litiges,
- une provision pour impôts différés,
- une estimation des engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite,
- une provision pour perte de change,
- une dépréciation de valeur de certains actifs.

11. Indemnités de départ à la retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de départ en retraite sont évalués à la valeur actuelle probable des droits acquis en tenant compte des dispositions légales et de la convention collective, en fonction d'hypothèses actuarielles tenant compte principalement des augmentations de salaires jusqu'à l'âge de départ à la retraite, de la rotation du personnel et des tables de mortalités. Les engagements ainsi calculés sont comptabilisés en provisions.

Les écarts résultant des changements d'hypothèses actuarielles sont comptabilisés en résultat dès qu'ils sont constatés.

Ces engagements sont partiellement couverts par un fonds constitué à cet effet et la part de ces engagements non couverte par le fonds est comptabilisée en provisions.

Suite à la décision de l'IFRIC de juin 2021, précisant les modalités de calcul des provisions d'avantages de retraite de type IFC, L'ANC a publié le 5 novembre 2021 une mise à jour de sa Recommandation n° 2013-02 du 7 novembre 2013 relative aux règles d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires pour les comptes annuels et les comptes consolidés établis selon les normes comptables françaises.

Le texte permet aux entités qui le souhaitent d'aligner les méthodes IFRS et French Gaap, Au niveau des entités ARaymond, il a été décidé de ne pas utiliser cette nouvelle option d'évaluation et de comptabilisation des engagements de retraite et avantages similaires.

12. Gratifications accordées au titre des médailles du travail

Néant.

Société : A. RAYBOND

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

13. Opérations en devises

Les transactions en devises sont enregistrées au cours de change du mois de l'opération. Les créances et dettes en devises sont valorisées au cours de clôture. La différence résultant de l'actualisation des créances et des dettes en devises est portée sous la rubrique "Ecart de conversion". Les pertes de change latentes font l'objet d'une provision pour risques.

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

NOTES SUR LE BILAN

1. Immobilisations

	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	74 075		32 191	41 884
Total des immobilisations incorporelles	74 075		32 191	41 884
Immobilisations corporelles				
Terrains	41 445			41 445
Constructions sur sol propre	4 566			4 566
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions	203 735	5 145		208 880
Installations techniques, matériel et outillages industriels	4 314 931	141 618	162 780	4 293 770
Installations générales, agencements aménagements divers	321 301		34 359	286 943
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	106 644	3 683	5 009	105 317
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours	101 795		98 327	3 467
Avances et acomptes				
Total des immobilisations corporelles	5 094 417	150 446	300 475	4 944 388
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	22 551			22 551
Total des immobilisations financières	22 551			22 551
TOTAL GENERAL	5 191 043	150 446	332 666	5 008 823

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

2. Amortissements

	Montant début 2024	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2024
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de développement.				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	64 496	7 878	32 191	40 183
Total des immobilisations incorporelles	64 496	7 878	32 191	40 183
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	925	228		1 153
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements des constructions	186 001	5 007		191 008
Installations techniques, matériel et outillage industriel	4 008 647	140 787	162 780	3 986 653
Installations générales, agencements, aménagements	293 362	3 780	34 359	262 784
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	102 580	4 651	5 009	102 221
Emballages récupérables et divers				
Total des immobilisations corporelles	4 591 515	154 453	202 148	4 543 820
TOTAL GENERAL	4 656 011	162 331	234 339	4 584 003

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2024	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2024
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

3. Stocks

Le stock brut s'élève à 438 k€ au 31 décembre 2024 (456 k€ au 31 décembre 2023).
La dépréciation des stocks s'élève à 73 k€ au 31 décembre 2024 (77 k€ au 31 décembre 2023).

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

4. Etat des Créances

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	22 551	22 551	
Total Actif immobilisé	22 551	22 551	
Actif circulant			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	990 078	990 078	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	2 580	2 580	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	34 604	34 604	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)	1 394 479	1 394 479	
Débiteurs divers			
Total Actif circulant	2 421 741	2 421 741	
Charges constatées d'avance	42 382	42 382	
TOTAL DES CREANCES	2 486 674	2 486 674	

L'ensemble des créances est à moins d'un an.
Les charges constatées d'avance sont uniquement de nature d'exploitation.

5. Capital social

Le capital social de 650 K€ est divisé en 16 250 parts de € 40 chacune. Il est détenu à 100% par la société A.Raymond & Cie SCS.

6. Variation des Capitaux propres

	01/01/2024	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2024
Capital social ou individuel	650 000						650 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	7 622						7 622
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	65 000						65 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	6 500 000			(4 251 248)			2 248 752
Report à nouveau	(3 568 804)			3 568 804			0
Résultat de l'exercice	(682 445)			682 445		(919 694)	(919 694)
Subventions d'investissement							
Provisions règlementées	80 383				5 497		85 879
Dividendes versés							
Total capitaux propres	3 051 757			0	5 497	(919 694)	2 137 560

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

7. État des provisions

	Montant au début 2024	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2024
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires	80 383	22 451			16 955	85 879
Dont majorations exceptionnelles de 30%						
Autres provisions règlementées						
Total des provisions règlementées	80 383	22 451			16 955	85 879
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges						
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
Provisions pour pensions et obligations similaires	185 801	15 691				201 492
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer						
Autres provisions pour risques et charges		385 415				385 415
Total des provisions pour risques et charges	185 801	401 106				586 907
Provisions pour dépréciation						
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisation de titres mis en équivalence						
Sur immobilisation de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours	77 298	14 037			18 306	73 029
Sur comptes clients	101 900				82 924	18 975
Autres provisions dépréciations						
Total des provisions pour dépréciation	179 198	14 0371			101 231	92 004
TOTAL GENERAL	445 381	437 594			118 185	764 790

Le montant de la ligne « Autres provisions pour risques et charges » correspond à la provision au titre des licenciements économiques. Elle concerne uniquement les salariés où le licenciement économique est notifié.

Les provisions comptabilisées au titre des indemnités de départ en retraite s’élèvent à 201 492 €.

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Les hypothèses retenues pour l'estimation des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite sont les suivantes :

Le taux de revalorisation annuel de salaire :

Le taux de revalorisation utilisé à partir de 2025 est de : 2,00%

L'âge de départ : 63 ans pour les cadres
61 et 62 ans pour les non cadres

La table de mortalité :

La probabilité de décès est déterminée à partir de la table de mortalité réglementaire TF 00-02.

La probabilité de sortie de l'entreprise :

Le taux de rotation utilisé est de : 2,69% pour les cadres
6,83% pour les non cadres

Le taux de capitalisation net de frais : 1,00% dans une première hypothèse
2,00% dans une deuxième hypothèse

Le taux d'actualisation : 3,20%

8. État des Dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à un an maxi				
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit à + de un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	247 006	247 006		
Personnel et comptes rattachés	422 177	422 177		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	211 915	211 915		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	96 857	96 857		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	19 176	19 176		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	26 094	26 094		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	1 023 225	1 023 225		

L'ensemble des dettes de la société s'élève à 1 023 225 € (1 114 979 € en 2023).

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

9. État des Charges à payer

	Montant à la fin 2024
Fournisseurs et comptes rattachés	247 006
Fournisseurs	169 398
Fournisseurs Factures non parvenues	77 607
Personnel et comptes rattachés	422 177
Personnel rémunération due	84 946
Personnel Provisions CP/RTT	128 177
Personnel Provisions 13ème mois/Primes	134 552
Personnel Provision Intéressement	63 801
Personnel Frais de déplacements & divers	10 702
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	211 915
Charges sociales dues	99 363
Charges sociales Provisions CP/RTT	54 301
Charges sociales Provisions 13ème mois/Primes	58 251
Impôts sur les bénéfices	-
Taxe sur la valeur ajoutée	96 857
Autres impôts, taxes et assimilés	19 176
Personnel Prélèvement à la source (Impôt le revenu)	10 709
Charges fiscales Provisions CP/RTT/13ème mois/Primes	4 023
CET, TVS et divers	4 444
Autres dettes	26 094
Clients Avoirs à établir	26 094
Divers	0
TOTAL DES CHARGES A PAYER	1 023 225

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Résultat d’exploitation

Le chiffre d’affaires s’élève à 3 516 042 € contre 4 004 957 € en 2023, dont 942 666 € est réalisé à l’étranger. Le chiffre d’affaires est réalisé en très grande partie avec les sociétés du groupe.

2. Résultat financier

	Exercice N	Exercice N-1
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	37 295	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change	21	2
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	37 316	2
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11	44 406
Différences négatives de change	47	7
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	58	44 412
RESULTAT FINANCIER	37 258	(44 411)

Société : A. RAYBOND
Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

3. Résultat exceptionnel

	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges	16 955	18 917
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	16 955	18 917
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	22 451	17 135
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	22 451	17 135
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(5 497)	1 782

4. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

Aucun élément entraînant un décalage d'imposition significatif n'est constaté pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

AUTRES INFORMATIONS

1. Intégration fiscale

La société fait partie du périmètre d'intégration fiscale du Groupe A.RAYMOND dont la société mère est A.RAYMOND & CIE S.C.S. La société se trouve dans une situation identique à celle qui aurait été la sienne si elle était restée imposée séparément.

2. Engagements financiers

Crédit bail
Néant

Autres engagements financiers
Une caution bancaire de 47,8 K€ émise par la banque LCL. Elle correspond à une garantie sur les loyers du local situé à Meyzieu.

Engagement hors bilan
Garantie à objet général au niveau de la banque LCL : 500 K€ (Lettre de parrainage).

3. Effectif

	Exercice N	Exercice N-1
Cadres	18	21
Agents de maîtrise	10	11
Employés et techniciens	3	4
Total	31	36

4. Convention centralisée de trésorerie

Une convention centralisée de trésorerie existe depuis le 15 décembre 2004. A.RAYMOND & Cie SCS est désignée comme la société centralisatrice.

5. Honoraires commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires commissaires aux comptes comptabilisées dans l'exercice est de 8 313 €.